

BULLETIN

Arleuf

MUNICIPAL



2022

SOMMAIRE

Éditorial	p. 2	Repas des anciens	p. 9
Budget 2021	p. 3	Fête de la Saint-Pierre	p. 9
Horaires	p. 4	Journées du patrimoine	p. 10
Taxes locales 2022	p. 4	Les sculptures de Peter Meyers	p. 10
Tarifs	p. 4	Chemins de mémoire	p. 11
Vos démarches administratives	p. 4	Constructeur de voitures électriques	p. 12
État-civil 2021	p. 4	Associations	p. 14
Les services essentiels de la Poste	p. 5	• La Révolution à Arleuf	p. 14
Gendarmerie	p. 5	• « Buchaleau »	p. 15
Rappels arrêtés	p. 5	• F.C.C.C.A	p. 16
Numéros utiles	p. 6	• Jambon du Morvan	p. 17
École	p. 7	• Skimo	p. 18
Nouveaux arrivants	p. 8	• Tortuga	p. 19
Visite de la sous-préfète	p. 8	• Les gars d'Arleu	p. 19
La Plechie	p. 8		

ÉDITORIAL

Déjà une année écoulée et nous voici à nouveau au rendez-vous avec ce bulletin municipal que vous attendez tous.

2022 a battu des records de températures et nous ne pouvons qu'en déplorer les effets sur la végétation. Grâce à notre situation géographique et au civisme de chacun, la Commune n'a pas eu à subir de coupure d'alimentation d'eau.

Ces conditions météorologiques étant très certainement appelées à se renouveler, les différentes A.S.L. devront envisager de réaliser de nouveaux captages et d'agrandir les réservoirs afin de pouvoir garantir leur autonomie et apporter un service d'eau suffisant à leurs adhérents.

Face à la flambée des tarifs de l'électricité, nous avons pris la décision d'éteindre en totalité l'éclairage du Bourg de 23 heures à 6 heures. Pour la sécurité, le week-end il reste 3 lampadaires allumés près du Cornemuse jusqu'à 2 heures du matin. Nous avons également demandé une étude au SIEEEN pour remplacer les ampoules existantes par des LED.

Les travaux prévus, notamment ceux de création du gîte de séjour, n'avancent pas aussi vite que je le souhaiterais. Le respect des procédures administratives, les retards pris à cause de la pandémie et la période inflationniste dans laquelle nous nous trouvons ralentissent l'avancement des projets.

Cette année, nous avons réalisé les travaux d'agrandissement du cimetière qui étaient prévus de longue date.

Nous avons également restauré la fontaine du Chatz qui était en très mauvais état. Nous allons progressivement rénover d'autres.

Depuis la réouverture d'une troisième classe en septembre 2021, l'aménagement d'une nouvelle salle en garderie était nécessaire. Nous avons donc transformé l'ancien logement de Madame HURDON en garderie. Celle-ci est opérationnelle depuis la rentrée de septembre.

Actuellement, la Commune est soumise au règlement national d'urbanisme qui restreint l'installation de toute nouvelle construction sur le territoire communal. Nous allons élaborer et instaurer une carte communale afin de permettre à notre terri-

toire de se développer. Cette procédure durera plusieurs mois. L'adressage dans les hameaux est pratiquement terminé. J'invite les personnes qui n'ont pas encore retiré le numéro pour leur habitation à venir le chercher à l'Agence Postale ; il leur sera également remis des cartes pour faire les changements d'adresses auprès des différents organismes.

Malheureusement, l'épicerie a fermé ses portes au mois de septembre dernier. Malgré tous les efforts fournis par Sylviane pour maintenir son activité, ses résultats n'étaient pas suffisants pour lui permettre de vivre. Je la remercie pour son courage et son dévouement, notamment pendant la période de confinement.

Vous avez été nombreux à répondre au petit sondage qui vous avait été adressé cet été et je vous en remercie. Il en ressort que la grande majorité des personnes qui ont donné leur avis sont pour que ce bâtiment vive. Nous allons donc étudier toutes les propositions et mettre en œuvre ce qui est dans nos possibilités pour accompagner les candidats qui se présenteront. Ce bâtiment situé en centre bourg pourra ainsi revivre et apporter une activité supplémentaire dans la commune.

Après deux années marquées par des restrictions sanitaires, nous avons pu organiser le repas des aînés fin octobre. À notre grand regret un nombre important de personnes fidèles à ce repas n'ont pu y assister ; l'âge avance vite et souvent la maladie s'installe.

J'ai une pensée pour tous les malades et leurs proches. Le manque de médecins sur notre territoire complique l'accès aux soins, renforce un sentiment d'abandon et de peur de ne pas pouvoir être soigné.

Cet été nous avons eu le plaisir de recevoir les nouveaux habitants de la Commune lors d'une présentation qui s'est déroulée à la salle des fêtes. Nous avons été ravis de constater que beaucoup d'entre eux avaient des projets et étaient volontaires pour participer à la vie de la Commune.

Le Comice du canton de Château-Chinon se déroulera le week-end du 12 et 13 août 2023.

Le thème retenu est : « Les légendes et contes du monde entier ». Arleuf présentera un char avec pour thème l'histoire des « Les 3 petits cochons ».

Chaque commune peut présenter deux candidates à l'élection de la reine du Comice ; nous organiserons une soirée pour la pré-sélection des deux jeunes filles qui représenteront Arleuf. Les jeunes filles âgées de 16 ans à 25 ans qui souhaitent participer à cette élection devront s'inscrire auprès de la mairie avant le 1^{er} mars 2023.

Je tiens à remercier :

- mes adjoints et les membres du conseil municipal pour l'aide et le soutien qu'ils m'apportent dans l'exercice de mes fonctions

Philippe Doussot



58430 Arleuf

Tél. 03 86 78 82 44

Port. 06 45 77 04 38

Menuiserie Serrurerie

Fabrication PVC - BOIS

Véranda - Porte

Cuisine - Fenêtre

Escalier - Persienne

Volet Roulant

- les employés communaux, les membres du C.C.A.S.
- nos commerçants et artisans ainsi que les différentes associations et leurs bénévoles qui participent à l'animation de la commune
- et tous les annonceurs qui nous ont permis de financer une partie de ce bulletin municipal.

Bonne fin d'année à tous.

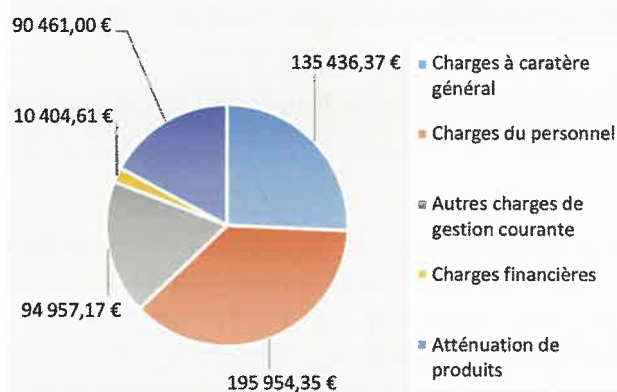
Jean-Luc BLANDIN
Maire d'Arleuf



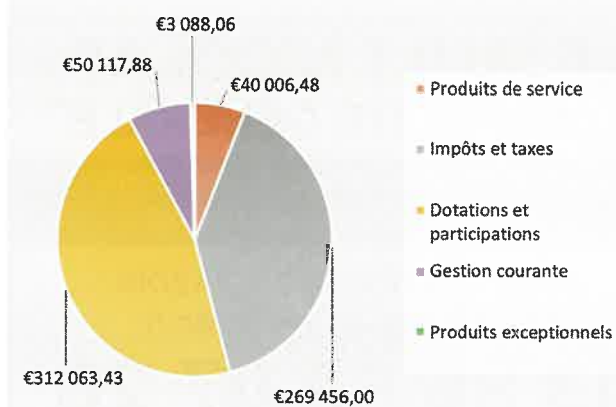
BUDGET RÉALISÉ EN 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses

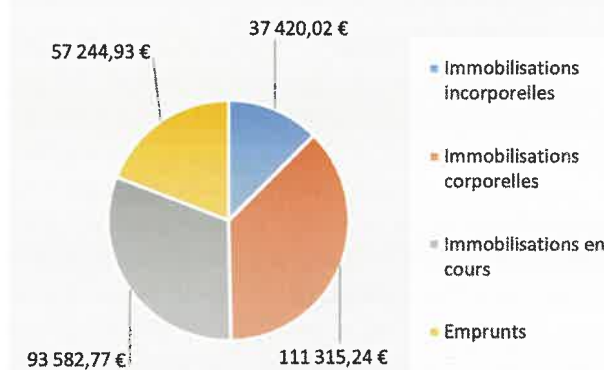


Recettes

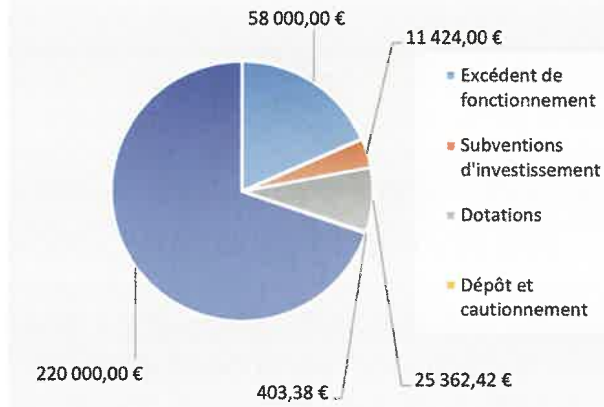


INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



HORAIRES

Mairie

Tél. 03 86 78 80 37

Courriel : mairie.arleuf@wanadoo.fr

Site internet : arleuf.fr

Pour vous inscrire à la newsletter de la commune, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante : newsletter.arleuf@gmail.com

Lundi : 8h - 12h / fermé l'après-midi

Mardi, jeudi : 8h - 12h / 14h - 16h30

Mercredi : 8h - 12h30 / fermé l'après-midi

Vendredi : 8h - 12h00 et 14h - 16h

Permanence des élus

Jean-Luc BLANDIN : vendredi de 14h à 16h

Brigitte DUVERNOY : sur rendez-vous

Jean-Luc MATHIEU : sur rendez-vous

Christophe DEFOSSE : sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Tél. 03 86 79 47 03

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Samedi (semaine impaire) : 9h - 12h

Bibliothèque

Tél. 03 86 79 47 03

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Samedi (semaine impaire) : 9h - 12h

TAXES LOCALES 2022

Taxe foncière prop. bâtie	28,91 % (dont taxe départementale : 23,90 %)
Taxe foncière prop. non bâtie	18,81 %
CFE	12,88 %

TARIFS

ETANG DES CHAUXEAUX

Carte à la journée	3 €
Carte à l'année	23 €

Gratuit pour les enfants de - 10 ans
(attestation en mairie)



SAS NOGRETTE CHÂTEAU-CHINON

Réparateur Agréé Citroën - Ventes véhicules neufs et occasions
Entretien et réparations toutes marques - Service carte grise

4, route d'Autun - 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 85 17 89 Garage Nogrette Chateau Chinon

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes concernant la délivrance ou le renouvellement des justificatifs d'identité (carte nationale d'identité et passeport) ne s'effectuent plus à la mairie.

Désormais ces demandes doivent être effectuées à la mairie de Château-Chinon. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie de Château-Chinon Ville au 03 86 85 15 05.

Dans le cas où vous ne disposez pas d'internet ou que vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre pré-inscription par internet, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'agence postale où une aide vous sera apportée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sans cette attestation de participation à la JDC, l'inscription aux examens ou concours est refusée.

Calendrier des démarches :

- Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser en mairie de votre domicile ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
- À 16 ans ½ : Créez votre compte sur www.madjc.fr dès réception d'un mail du Service National
- À 17 ans : Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté

Certificat à produire pour les examens et concours :

- Pour les moins de 18 ans : attestation de recensement
- Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

CADEAU DE NAISSANCE

La municipalité d'Arleuf a le plaisir d'offrir 50 € à tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2021. Les parents sont invités à déposer au secrétariat de mairie un RIB au nom de l'enfant.

ÉTAT CIVIL 2021

3 naissances • 2 mariages • 17 décès

LEJAUULT NICOLAS ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE ENR - CLIMATISATION
VENTILATION - DOMOTIQUE

58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
nicolas.lejault@wanadoo.fr

03 86 84 07 26

Les services essentiels de La Poste dans votre commune

La Poste Agence Communale est un espace d'accueil des citoyens mis à disposition par la mairie pour assurer les services essentiels de La Poste.

Les principaux services proposés :

-  **Retrait et dépôt** de colis, de lettres et de recommandés.
-  **Affranchissement** de colis et de lettres.
-  **Vente** de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et de prêts à envoyer Colissimo, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost.
-  **Réexpédition** et garde du courrier.
-  **Services financiers :**
 - Retrait et dépôt d'espèces sur un compte La Banque Postale dans la limite de 500 € par semaine et sous certaines conditions.
 - Libre-accès au site de La Banque Postale pour consultation de son compte.
-  **Vente** de produits La Poste Mobile.
-  **Information** et mise en relation avec La Poste pour les équipements de téléphonie, accès à Internet et services à domicile (ex : Veiller Sur Mes Parents, Ardoiz...)
-  **Vente** de produits et services des **partenaires** de La Poste.

RAPPEL ARRÊTÉS

ARRÊTÉ DU 30 SEPTEMBRE 2015 portant interdiction de la divagation des chiens et chats sur la commune

Tout propriétaire de chiens ou de chats doit tenir son animal en laisse sur les voies publiques à l'intérieur de l'agglomération et des hameaux. Tout chien ou chat trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière.

ARRÊTÉ N°09/2018 fixant les règles de l'exploitation forestière sur la commune d'Arleuf

Cet arrêté s'applique aux propriétaires riverains et exploitants forestiers. Une déclaration en mairie doit être effectuée en mairie au minimum 48h avant le début du chantier de bûcheronnage ou de débardage pour les travaux à partir de 100 m³. Un état des lieux doit être effectué avant et après les travaux de débardage.

ARRÊTÉ N°64/2018 portant sur l'élagage ou l'abattage des arbres sur la commune d'Arleuf

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur ne dépassant pas 2 mètres. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. L'élagage ou l'abattage des arbres sont effectués à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. À défaut d'élagage en bordure des voies communales et chemins ruraux et après mise en demeure, les travaux seront effectués aux frais des propriétaires.

ARRÊTÉ 27-2020 portant réglementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures sur la commune d'Arleuf

Le dépôt sauvage des déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage ou décharge brutes d'ordures ménagères sera mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai déterminé. Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable le propriétaire du terrain sur lequel seront constatés le dépôt sauvage, les déchets ou la décharge brute d'ordures ménagères, qui les aura tolérés, acceptés ou facilités par sa négligence, ou encore se sera abstenu d'informer les autorités municipales de leur existence. Faute, par la personne visée par la mise en demeure, d'avoir procédé à l'élimination du dépôt de déchets ou de la décharge brute d'ordures ménagères dans le délai imparti, il y sera procédé d'office aux frais du responsable. Le cas échéant, il sera ordonné aux responsables de consigner entre les mains du comptable de la commune, une somme répondant au montant des travaux à réaliser. En outre, il pourra être ordonné, en cas de danger grave ou imminent, l'exécution des mesures de sûreté exigée par les circonstances. Le brûlage est interdit.

COMMENT CONTACTER LA GENDARMERIE ?

Pour toutes les situations **urgentes**, un seul réflexe, composer le **17**.

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc..., contacter :

Communauté de Brigades de CHÂTEAU CHINON
par téléphone au **03 86 85 02 17** ou par mail
cob.chateau-chinon-ville@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la Brigade Numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée. Elle est accessible par les canaux suivants :

- via un chat sur la page
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- via Facebook
<https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie>
- via les messages privés Twitter (@gendarmerie)

Sauf urgence, pour les victimes/témoins de Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS) je le signale ici :

<https://www.service-public.fr/cmi>

Enfin, la Brigade Numérique est également accessible en flashant ce QR code :



NUMÉROS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE D'ARLEUF

56, route du Haut Morvan - 58430 Arleuf

Tél. Mairie : 03 86 78 80 37

Tél. Agence Postale : 03 86 79 47 03

ADMINISTRATIONS

Communauté de Communes

Morvan Sommets Grands Lacs

Place François Mitterrand, BP8 - 58120 Château-Chinon

03 86 79 43 99

Déchetterie

L'Huis Gaudry - 58120 Château-Chinon

03 86 85 03 62

Maison de la Solidarité

6, place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

03 86 85 29 21

Sous-Préfecture

Rue du Marché - 58120 Château-Chinon

03 86 79 48 48

Gendarmerie

Place des Martyrs de la Résistance - 58120 Château-Chinon

03 86 85 02 17

Centre des Finances Publiques - Service des Impôts

03 86 79 49 60

Direction Départementale des Territoires

Place François Mitterrand - 58120 Château-Chinon

03 86 79 49 90

SANTÉ

Hôpital - Maison de Retraite

42, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 Château-Chinon

03 86 79 60 00

- Centre de consultation de médecine générale : rendez-vous au 03 86 79 60 97
renseignements : 03 86 79 60 01
- EHPAD (admission) : 03 86 79 60 71 ou 03 86 79 60 98
- Radiologie / Imagerie médicale : 03 86 79 60 97 ou 03 86 79 60 62 (sur rendez-vous)
- Unité d'Accueil de Premiers soins : les admissions étant régularisées par le 15, il convient de composer ce numéro avant de se présenter.

Des consultations avancées ont lieu chaque mois (angiologie, télécardiologie, gynécologie, cardiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, endocrinologie - diabétologie, consultation bilan mémoire - gériatrie). Prendre rendez-vous au 03 86 79 60 62 ou 03 86 79 60 97.

Pour les consultations d'ophtalmologie, prendre rendez-vous au 03 86 37 74 17 pour le Dr. GHRER et au 03 86 36 98 83 pour le Dr. SEGUIN.

Maison médicale

38, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 Château-Chinon

03 86 85 14 15

- Consultations généralistes (Dr. OUNNAS-VERSPIEREN Nacéra) : 03 86 85 14 15

- Cabinet d'infirmières DANGELSER, CONSTANTIN DAVID, FLORY : 03 86 85 16 33

- Cabinet d'infirmier et d'infirmière Monsieur VILAIN Patrick : 03 86 78 49 41

et Madame SIMONOT Corinne : 06 78 26 54 69

- Kinésithérapeutes :

Monsieur Olivier BRIET : 03 86 78 19 57

Monsieur WILLERING Bas : 06 74 80 35 87

- Laboratoire d'analyses médicales ACM Bio : 03 86 85 18 82

- Orthophoniste : Mme Fabienne BAUDEQUIN-BRIET : 03 86 85 12 06

- Pédicure - podologue : Mme Frédérique VASSEUR : 03 86 78 41 67

- Sage-femme : Mme GALLOIS : 06 67 18 29 80

- Psychologue : Mme Claire BASTID : 06 74 44 05 11

- Psychiatre - passage de l'équipe infirmière psychiatrique du CHS de la Charité sur Loire - Madame VILAIN Sophie : 03 86 84 09 20

- ANPAA 58 (addictologie et alcoologie) : 03 86 61 56 89

- Centre de planification et d'éducation familiale et centre de lutte antituberculeux : 0800 58 00 00

- Psychologue clinicienne et du travail - psychothérapeute - Madame SIMONNEL Célia : 06 60 10 03 61

Santé hors maison médicale

- Pharmacie du Morvan

22, boulevard de la République - 58120 Château-Chinon

03 86 85 14 58

- Pharmacie Place Notre Dame

6 bis, place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

03 86 85 06 60

- Pédicure - podologue (Melle RATEAU Valérie) :

4, rue des Fontaines - 58120 Château-Chinon

03 86 79 45 78

- Ostéopathe (M. Mathieu HARDY)

07 83 01 28 21

SERVICE À LA PERSONNE

Centre social (portage de repas à domicile, services d'aides à domicile, services de soins à domicile)

6, place Notre Dame - 58120 Château-Chinon

03 86 85 18 66



LOCA-MORVAN
LOCATION - VENTE DE MATERIEL **2000**

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h

Les Chaumottes - 71400 AUTUN
03 85 52 64 31 www.loca-morvan.com

Des projets importants ont été menés à bien l'année scolaire dernière

Tout d'abord l'écriture d'un conte sur les origines du brouillard à Arleuf, en collaboration avec Clément Gibert, musicien qui a accompagné les élèves lors d'une représentation au Cornemuse.

Les élèves de CE2/CM ont pu partir une semaine en classe voile à Baye.

Les projets qui nous réunissent d'habitude aux autres écoles n'ont pu être menés à bien, car l'année a été marquée par des conditions sanitaires encore aléatoires.

Pour cette année, nous avons un nouveau projet en lien avec le cinéma et la musique : un ciné concert qui aura lieu le 25 février. C'est pourquoi nous avons prévu des séances au cinéma et une semaine de travail avec un intervenant qui viendra à l'école.

Une classe découverte à Bibracte et une participation à la Nuit des Musées est prévue pour les CE2/CM.

Une action de solidarité envers les enfants du Cameroun est organisée par les élèves afin de récolter des fournitures scolaires. Elle s'inscrit dans le cadre de l'opération « Une rentrée solidaire ».

Nous espérons enfin reprendre les projets de secteur avec un cross de secteur à Arleuf, une exposition sur le thème « Art et Géométrie » au Centre Culturel Condorcet à Château-Chinon, et la reprise de la Chorale des « Enfants qui chantent ».

Tous ces projets sont en grandes parties financés par la coopérative scolaire et nous nous efforçons de ne demander qu'une participation symbolique aux parents.

Tombola, ventes de chocolats, ventes de sapins servent à remplir la caisse de la coopérative et nous remercions très sincèrement les personnes qui par leurs participations nous permettent d'engager les élèves de toutes les classes sur des projets riches de découvertes

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas

La rentrée 2022 a été quelque peu chamboulée par rapport à l'année 2021-2022 où nous avons obtenu directement l'ouverture d'une troisième classe. Cette année, suite à la visite de l'inspecteur de l'Éducation Nationale le jour de la

rentrée, nous apprenons que nous perdons un demi-poste. En effet, les effectifs de la rentrée sont en baisse de deux élèves par rapport à 2021.

Ainsi, jusqu'aux vacances de la Toussaint, le temps scolaire se répartissait comme suit :

- le matin : les enfants de la maternelle étaient pris en charge par Mme PASTORE, les CP et les CE1 par Mme N'GUYEN et les CE2 et les CM par la directrice, Mme BERTHAULT.
- l'après-midi : Mme N'GUYEN s'installait dans la classe de maternelle avec les CP ; les CE1 quant à eux rejoignaient la classe de Mme BERTHAULT.

Ces conditions de travail étaient difficiles pour les enseignantes et nuisaient au bien-être des enfants. En effet, c'était toute une organisation à mettre en place : cela nécessitait d'avoir un espace de travail différent le matin et l'après-midi ; les institutrices devaient se coordonner entre elles afin d'assurer une cohérence dans le travail avec les élèves. L'adaptation n'a pas été aisée.

Au retour des vacances de la Toussaint, nous avons appris par les services académiques que finalement le demi-poste initialement supprimé était maintenu pour cette année. Ainsi, nous avons actuellement trois classes à temps plein d'ouvertes.

L'école accueille 43 élèves répartis comme suit :

- 18 enfants en classe de maternelle (tous niveaux confondus) avec Mme PASTORE
- 5 CP et 6 CE1 encadrés par Mme N'GUYEN
- 6 CE2, 7 CM1 et 1 CM2 accompagnés par Mme BERTHAULT.

Une certaine sérénité est revenue et nous espérons que cette année scolaire se déroulera sous les meilleurs auspices possibles tant pour les enfants que pour les adultes.

Suite à l'ouverture de la 3^e classe en 2021, nous avons dû installé provisoirement la garderie dans le dortoir. Des travaux de transformation ont été réalisés dans l'ancien logement communal attenant à la classe de Mme N'GUYEN permettant l'installation de la garderie dans ce nouvel espace rénové.

Nous pouvons dire que ce début d'année n'a pas été un long fleuve tranquille !

PLATRERIE - PEINTURE

Pose de plaques de plâtre - Isolation
Vitrerie - Faïence - Pose sols et murs
Ravalement de façades



CHRISTOPHE PIARDET

Lieu-dit Athez - 9, rue de la Corcelière - 71550 ANOST

Tél. 06 40 64 97 82 - 03 85 54 10 35

SIRET 522 947 977 00016



Oh Morvan, Commerçants et Artisans

assocateauchinon58@gmail.com - www.ohmorvan.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

Suite à la pandémie, de nombreux nouveaux habitants sont venus s'installer sur la commune.

Nous souhaitions les rencontrer mais c'était toujours remis à une date ultérieure à cause de la situation sanitaire.

Finalement, nous avons pu les convier le 10 août dernier à la salle polyvalente. Ils ont été plus d'une soixantaine à répondre favorablement à notre invitation. On a assisté à un temps d'échange très fructueux ; ils ont été très satisfaits que l'on puisse les faire se rencontrer.

Cette réception conviviale et chaleureuse permet d'aider tout à chacun à s'intégrer au mieux dans son nouveau cadre de vie. Des informations pratiques et utiles sur les services proposés par la commune, les démarches administratives, les activités culturelles et sportives et les grands projets communaux leur ont été communiqués.

Beaucoup d'entre eux sont installés en résidence principale et ont des projets de développement.

Les familles peuvent accéder à différents services publics : la mairie et l'agence postale qui ont des horaires d'ouverture assez conséquents ; l'école avec toutes ses classes de la maternelle au cours moyen, un service de garderie et de cantine.

VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Mme Yosr KBAIRI, sous-préfète de Château-Chinon nouvellement nommée, nous a rendu visite en toute simplicité en mairie le 14 octobre.

À bâtons rompus, la discussion s'est révélée franche et cordiale. Nous avons rencontré une représentante de l'État assez enthousiaste, empathique, à l'écoute active et prête à apporter ses compétences.

Nous lui avons fait part de nos problèmes récurrents de téléphonie, des difficultés rencontrées quant au déneigement de la route du Haut Folin et les accords pris entre les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire qui n'aboutissent pas.

Le temps fort de la discussion a porté sur l'urbanisme. Actuellement notre commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU). C'est réglementation pose problème pour le développement de notre territoire. Les lois sont de plus en plus regardantes sur l'artificialisation des sols notamment. De ce fait, tous les projets de construction sont refusés.

Le conseil municipal a décidé d'instaurer une carte communale sur l'ensemble du territoire. Des zones constructibles seront définies. C'est la commune qui planifie et définit ses propres règles.



Des commerces sont installés sur la commune et plusieurs artisans officient dans des domaines variés.

Le Maire a annoncé le projet le plus important de la mandature : la création d'un gîte de séjour dans l'ancien bâtiment « Bigeard » dans le centre bourg.

Il a ensuite informé l'assemblée du déroulement du prochain comice qui aura lieu les 12 et 13 août 2023 à Château-Chinon. Certains d'entre eux semblent être intéressés et souhaiteraient s'investir. Ils seront les bienvenus. Il faut préserver cet esprit de communauté villageoise pour que nous nous sentions chez nous dans notre commune.



LA PLECHIE

Un savoir rare, encore très vivant en Morvan revalorisé par le Parc.

Le mois de la Plechie en Morvan... ou comment transmettre ce savoir-faire morvandiau, le plessage de haies vives, qui a toute sa place dans le monde contemporain : simple et écologique, économique et durable, esthétique et pratique.

Sur le site Gallo-romain des Bardiaux, le 10 mars 2022, des participants enthousiastes !



CHATELAIN YANN

Peinture - Isolation Revêtement sols et murs

58110 - ST PEREUSE

06 28 98 23 79

03 86 84 45 32

REPAS DES ANCIENS

C'est avec plaisir que nos aînés ont pu se retrouver après deux années de crise sanitaire au traditionnel repas des aînés.



Le 23 octobre dernier, ils étaient 130 à avoir répondu à l'invitation dans la salle polyvalente richement décorée aux couleurs de l'automne, heureux de partager le repas savoureux préparé par Bourgogne Morvan Traiteur d'Autun et animé par Vincent DOUBRE. Le service a été assuré par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et le conseil municipal.

FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

30 et 31 juillet 2022

Les Français aiment les fêtes de villages !

Cette Saint-Pierre, organisée par le F.C.C.A., l'Épicerie, la Team du Hasard et la Mairie d'Arleuf en est une belle illustration.



Deux jours d'animations, de jeux sur le stade, de balades en calèche auxquels enfants et adultes ont participé avec enthousiasme.

Du spectacle aussi avec de la voltige équestre et des démonstrations de Country avec le groupe Blue Dance.

Ce repas fut, pour beaucoup d'entre eux l'occasion tant attendue de rompre l'isolement, de se retrouver pour discuter, se régaler et danser.

Au moment du dessert, le maire a dit avoir une pensée pour tous ceux qui ne pouvaient être là pour des raisons de santé, notamment.

Il a ensuite évoqué l'actualité de la commune, les projets à venir et ceux en cours dont l'adressage dans les hameaux et la création d'un gîte de séjour.

Il a annoncé la reprise du Petit Pêcheur au Châtelet, transformé en salon de thé et brocante « Au Petit Bonheur » ainsi que l'installation prochaine d'une agence immobilière.

À l'issue de son discours, la municipalité et les membres du CCAS ont honoré les deux doyens présents au repas : Mme Violette VEUILLOTTE et M. André JULES tous les deux nés en janvier 1930.

Les aînés et les élus ont partagé dans la joie et la bonne humeur ces retrouvailles festives.

Les personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas pu assister à ces festivités se verront remettre un colis avant les fêtes de fin d'année.

Durant ce week-end de fête foraine, petits et grands ont profité de différentes attractions (manèges, auto-scooters, jeux) et apprécié la buvette: crêpes, frites, saucisses et merguez y étaient proposées.

Un lâcher de ballons a fait le bonheur des plus jeunes ! La soirée du samedi s'est achevée autour d'un repas à la salle des fêtes, avec une animation musicale assurée par Vincent Doubre et son équipe.

Un pur moment de convivialité et de bonne humeur !

Le dimanche, des plateaux-repas étaient proposés, avant une retraite aux flambeaux dans les rues du bourg.

Cette fête de la Saint-Pierre s'est achevée par un feu d'artifice fort apprécié par un public venu nombreux.



S.A.S.

**POMPES FUNÈBRES
BROCHET**

Marbrerie - Contrats d'obsèques
Organisation d'obsèques
Chambres funéraires
Fleurs artificielles et plaques
Articles funéraires

Urgences assurées 24h/24
Toutes formalités assurées par nos soins

2, place du Château - 58120 CHÂTEAU-CHINON (Ville)
03 86 85 15 24



Illustration: 2020-SE-01-05 - Oris 0702/2119

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Le dimanche 18 septembre, la municipalité a réimplanté une nouvelle croix du Bignon en lieu et place de l'ancienne croix, détériorée essentiellement par les engins forestiers.

Elle se situe entre les Gardebois et les Brenots, au carrefour de la route départementale n°500 et de la voie romaine Bibracte - Alésia.

Monsieur Christian BOUCHOUX a donné des explications sur l'origine des croix placées au carrefour et a su captiver l'assistance. Les croix sont implantées avant tout pour indiquer les croisements, les carrefours ; elles ont également une valeur religieuse.

La croix du Bignon indique d'abord le croisement de la voie romaine Bibracte - Alésia et le Carrouge. Ce carrefour était un lieu stratégique : c'était un endroit pour faire une halte, pour se reposer, se ravitailler ; il y avait donc une présence

romaine. On remarque que ces croix sont placées à espaces réguliers, ce qui justifie la présence romaine : la Croix Pasquelin, la Croix Paluette.

Avant la révolution, 25 croix étaient dénombrées sur la commune d'Arleuf (dont 6 dans le bourg). Les 6 croix du bourg déterminaient l'enceinte du bourg ; on n'avait pas le droit de bâtir au-delà des croix.

Elles se situaient : place de l'Eglise, route du Chatz, dans Lancray, aux Chauveaux, au Marault et vers la maison Sautereau.

Après la révolution, il ne reste que 6 croix sur toute la commune. Il y a interférence entre les sites païens et la religion chrétienne. Le bignon indiquait dans un premier temps un point d'eau, une fontaine et dans un second temps une petite hauteur, un promontoire.

Cette croix a été fabriquée et fournie par Messieurs Jean-Luc MATHIEU et Didier JULES. Nous tenons à les remercier.

A l'issue de cet exposé, la municipalité a offert le verre de l'amitié à l'assemblée réunie sur place.

LES SCULPTURES DE PETER MEYERS

2022, Les sculptures monumentales en acier du sculpteur plasticien sont de retour !

Cette année, ce ne sont pas moins de cinq de ces personnages ou animaux exposés à ciel ouvert qui sont venus embellir notre commune.

Il n'était pas rare de voir des automobilistes s'arrêter pour prendre en photo ces drôles de pièces géantes empreintes d'humanité.



Le Cornemuse

Bar
Concerts
Resto

Au cœur du Morvan

03 86 78 84 66

lecornemuse.com

Entreprise

Didier ROUSSEL

COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE
AMÉNAGEMENT
DE COMBLES
PLOMBERIE
DEVIS GRATUITS

GRANDJOLLES
58430 ARLEUF
TEL/FAX : 03 86 79 43 84
PORT : 06 60 67 21 56

chaussures

Villeroy

Spécialiste chaussures « Bien-être » - Le confort à vos pieds

RIEKER - REMONTE - TAMARIS - MEPHISTO
GEOX - PIKOLINOS - VICTORIA - SKECHERS - DORKING
TBS - GEO-REINO - FOLIE'S - MAM'ZELLE - COCO&ABRICOT
MARCO TOZZI - LA MAISON DE L'ESPADRILLE

03 86 85 12 41

21, bvd. de la République - 58120 CHÂTEAU-CHINON

CHEMINS DE MÉMOIRE

Le projet « Résistance en Morvan-Chemins de Mémoire » a pour objectif de transmettre l'histoire de la résistance en Morvan, ses valeurs et de rendre cette mémoire accessible. Sur le territoire du Morvan différentes thématiques sont abordées, le thème retenu pour Arleuf a été la « RÉPRESSION ».

À l'origine les maquis sont composés d'un très petit nombre de personnes volontaires qui ont constitués au cours de l'année 1943 le premier noyau du groupe ; autour de ces clandestins, se tisse un réseau de solidarité indispensable : les maquis n'ont pu naître, se ravitailler et se développer sans le soutien et l'appui des villageois. À mesure que la résistance s'organise et s'intensifie, la répression par l'armée allemande, appuyée par des collaborateurs Français s'accroît. Ses victimes sont nombreuses : des membres de la résistance, des personnes qui aident les résistants, la population civile afin de la dissuader d'apporter son soutien aux maquisards. Le 2 mai 1944 deux jeunes maquisards sont torturés et assassinés, Auguste COUTURE et Henri HANNOT. Le 5 juin 1944 Louis VERDEZ et Roger JOUVET, deux jeunes gens qui tentent de rejoindre le maquis sont tués par des militaires.

Le 10 août 1944 un bataillon ennemi occupe Arleuf suite à la disparition d'un couple arrêté par les résistants, soupçonné de collaboration. Les hommes du village sont rassemblés ; la maison du maire est incendiée et trois civils sont fusillés, François GOUJON, François BOULLE et Robert GANTES. Le 4 septembre 1944, un groupe de résistants tend une embuscade à l'ennemi ; les Allemands attaqués, prennent position au hameau des Bouchoux et mettent le feu à trois maisons et abattent un jeune homme, Alexandre LEGER.

LA STÈLE RÉCAPITULATIVE

La commune compte 4 stèles situées aux emplacements où se sont déroulées les exactions de mai à septembre 1944. La stèle récapitulative rue de Lancray rend hommage à l'ensemble des victimes et témoigne du poids de la répression contre la résistance et ses maquis à l'été 1944, par les forces Allemandes et la milice Française, ainsi que la violence qui s'est abattue sur la population civile.

Cette première stèle a été inaugurée le 10 août 1946.

Le 30 mai 2022 a eu lieu la réception des travaux relatifs à l'aménagement de la stèle récapitulative située rue de Lancray. Les travaux et aménagements ont été réalisés avec différents partenaires :

- L'association Morvan Terre de Résistance
 - La Communauté de Commune Morvan Sommets et Grands Lacs
 - La Région Bourgogne Franche Comté
 - Le Département de la Nièvre
 - Le Ministère des Armées
- Qu'ils soient ici remerciés.



NOUVEAU

Commandez nos produits en ligne sur

www.fernand-dussert.fr

(Retrait possible sur place)

6, allée de Sombreffe
58430 ARLEUF

Entreprise

Blandin Jean Luc

Peinture - Plâtrerie - Isolation Ravalement de façades

Le Bourg - 58430 ARLEUF
Tél. 03 86 78 82 46
jl.blandin.fr@wanadoo.fr

GUYARD MOTOCULTURE

58120 SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

03 86 85 08 34

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

ensemble, c'est mieux

Livraison fuel à domicile - Station 7j/7
www.weldom.com

M.L.V. SA
46, route de Nevers
58120 Château-Chinon
03 86 85 02 30
Fax 03 86 85 01 44

B.M.B. SARL
ZA du Bazois
58110 ALLUY
03 86 84 06 04
Fax 03 86 84 04 26

UN MORVANDIAU D'ARLEUF : CONSTRUCTEUR DE VOITURES ÉLECTRIQUES

Par Michel Beaussier



Voici l'histoire « authentique » de Marcel Rocaboy natif d'Arleuf (né en 1936), qui, dans les années 1970-1990 inventa plusieurs véhicules électriques obtenant un certificat de conformité aux dispositions du code de la route pour les modèles R.K.200, série 03,04.

Les débuts

À priori, rien ne prédisposait Marcel à la mécanique et à ce qui fut la passion de sa vie. Il commença son existence par un apprentissage en boulangerie à 13 ans ½. À 19 ans il travaillait toujours en boulangerie à Paris.

C'est au cours de son service militaire que son intérêt pour la mécanique va devenir son centre d'intérêt principal.

À cette époque, il passe 18 mois en Allemagne puis 14 mois à Lyon dans un régiment du train. Durant ces 2 années ½ de service militaire il apprend en prenant des cours et satisfait sa curiosité pour avoir la formation de mécanicien dont il fera son métier une fois revenu à la vie civile. Ce travail assidu lui permit d'obtenir un diplôme d'ingénieur diéséliste et électromécanicien.

Il commence à travailler dans une Agence Citroën à Montreuil où il fait de l'entretien et de la réparation de véhicules. Son goût pour l'automobile le conduit à participer au rallye de Monte Carlo en 1961 en tant que co-pilote sur une Citroën DS 19 préparée par lui. En 1964, il participe à la course Liège-Sofia-Liège appelée « Le marathon de la route » : 6000 km en quatre jours. 98 équipages sont au départ, 21 seront classés dont Marcel Rocaboy à bord d'une Ami 6 préparée par ses soins bien sûr.

En 1962, il réalise son rêve en ouvrant son garage. Il devient agent Citroën à Paris dans le 17^e arrondissement puis dans le 19^e rue de Crimée, il a 26 ans. Ce garage le fera vivre, mais, la passion de la recherche, de l'innovation et de l'invention le font créer en 1966 une société appelée « Recherche Etudes et Réalisations » (R.E.R.).

C'est un bureau d'études où l'idée d'un véhicule à traction électrique lui paraît avoir un avenir, car, il se souvient très bien de l'époque où il y eut des restrictions dans la distribution de carburant. Il a connu les bons d'essence et les crises internationales pourraient revenir.

Il crée une autre entreprise les « Ateliers de l'Automobile Réunis » (A.A.R) Cet atelier est spécialisé dans la construction de carrosseries et d'objets en polyester.

Ainsi en 1967 il dispose de 3 atouts à sa main : un garage, un bureau d'études et un atelier de construction de carrosserie. L'aventure du constructeur automobile va pouvoir commencer. Un premier prototype sera construit. C'est un véhicule à traction classique (non encore électrique) construit avec les éléments de l'Ami 6 break. Plusieurs innovations seront créées comme le basculement des sièges avant pour permettre l'accès aux sièges arrière. Autre nouveauté : la banquette arrière est fractionnable et rabattable. On peut ainsi voyager à 2, 3 ou 4 personnes. Mais ce véhicule « sans nom » est un galop d'essai, détruit, il n'en reste qu'une photo.

La « Morvan »

Marcel Rocaboy va alors se tourner vers un véhicule de type « Pick-Up ». En mai 1968 Citroën présente la « Méhari ». Le véhicule conçu par Marcel Rocaboy devra servir au travail la semaine et à la détente les week-end. Avec à la base une mécanique d'Ami 8, avec une carrosserie particulière estampillée Rocaboy en polyester et un moteur classique à essence, le véhicule baptisé « Morvan » (ça ne s'invente pas) est présenté au salon international des inventions de Genève 1972. Il y obtient la médaille d'argent.



Très bien accueillie, la « Morvan » ne peut être fabriquée à la chaîne. Montée et construite pièce par pièce, son prix ne peut être qu'élevé

et la commercialisation ne peut rivaliser avec d'autres modèles de même type sur le marché. Ce véhicule servira de véhicule de service à Marcel. Il n'a pas été détruit et est toujours visible à Arleuf (Voir photos).

À ce même salon de Genève 1972, un autre véhicule est présenté. Il s'agit d'un véhicule électrique construit en association avec Georges Kirchner (d'où l'appellation RK). Il y obtient la médaille d'or.

Cette même année 1972, Marcel Rocaboy obtient la médaille d'or au concours Lépine pour sa nouvelle carrosserie automobile du véhicule électrique qui y est présenté.

« Le véhicule électrique »... voilà une nouvelle période qui s'ouvre pour le constructeur Marcel Rocaboy. Ce sont environ 400 véhicules qui seront construits

et mis à disposition de La Poste, du C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique) et de l'E.D.F., ainsi qu'un véhicule à 4 roues mis à la disposition des pompiers du Louvre afin de circuler dans les galeries du Musée.

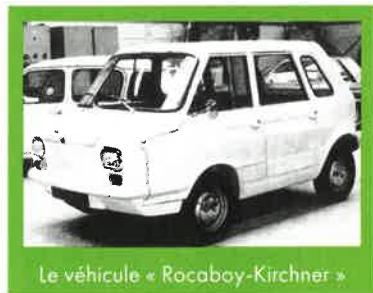
Avant de voir les autres réalisations de Marcel, il faut se souvenir que notre pays a connu un premier choc pétrolier, en 1973, consécutif à la guerre du Kippour. Alors les pays exportateurs de pétrole, diminuent leur production, et les prix du pétrole augmentent. En 1979 survient un second choc, consécutif à la révolution iranienne suivi par la crise Iran-Irak. Dès lors, les prix du pétrole restent élevés sur le long terme. 1972 est aussi l'année de publication du rapport Meadows ou rapport du club de Rome : « les limites de la croissance » (the Limits to Growth) qui entraîne des débats chez les politiques français et les économistes.

Les modes de transport et l'énergie employée sont un aspect d'un vaste questionnement. Pourtant le véhicule électrique est une invention ancienne. Si l'on se réfère au passé, il faut citer « la jamais contente » de 1899, véhicule mu par l'électricité,



comme les 200 exemplaires d'un véhicule TUDOR, fabriqués pendant la deuxième guerre mondiale par l'ingénieur français, Jean Albert Grégoire.

Marcel Rocaboy, lui, suit son petit bonhomme de chemin. En 1974 et en 1976, il demande un rapport au Centre d'Etude et de Recherche des Renardières à Ecuelle, qui dépend d'EDF. Dans le rapport de 1976, concernant le deuxième prototype du véhicule Rocaboy-Kirchner, qui est un véhicule berline

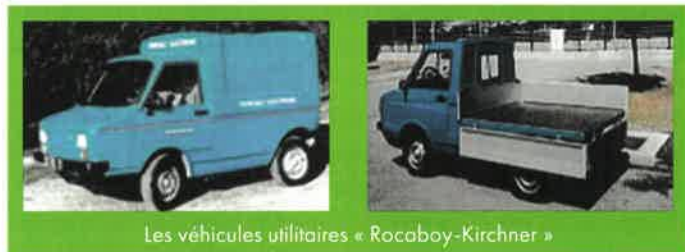


Le véhicule « Rocaboy-Kirchner »

quatre places, il est dit : « les résultats des essais de performance et d'autonomie sont nettement améliorés par rapport au premier prototype et sont voisins de la R5. »

Belle satisfaction pour un petit constructeur in-

dépendant sans grand moyens techniques et financiers. Ce rapport souligne un point intéressant, concernant l'échange rapide des batteries, même si d'autres points peuvent être améliorés.

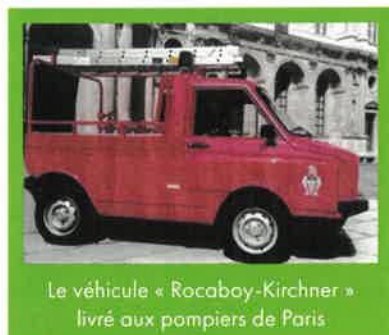


Les véhicules utilitaires « Rocaboy-Kirchner »

En 1978 un concours international des véhicules électriques utilitaires est lancé par les pouvoirs publics français. Marcel s'est tourné vers ce genre de véhicule, plutôt que celui permettant le transport de personnes. Le GIVE (groupe interministériel des véhicules électriques), crée en 1975, sélectionne le véhicule

« Rocaboy-Kirchner », modèle fourgonnette. Celui-ci est primé. Marcel recevra les félicitations des mains du ministre de l'environnement : Michel d'Ornano.

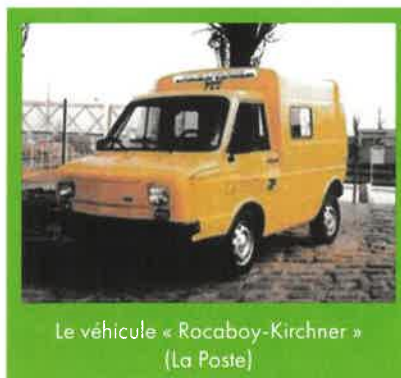
Marcel Rocaboy est inscrit sur la liste des constructeurs à consulter. De 1979 à 1981, Marcel met en place une fabrication en série de véhicules utilitaires électriques, ainsi qu'un service de commercialisation et d'après-vente. Il participe au salon de l'automobile de Paris en 1980, et recueille un intérêt marqué du public.



Le véhicule « Rocaboy-Kirchner »
livré aux pompiers de Paris

Le début de la commercialisation s'opère avec des entreprises nationales. La liste est impressionnante : Commissariat à l'Energie Atomique - Electricité de France - Centrales Nucléaires - Ville de Paris- La Poste.

Un véhicule particulier est conçu « sur mesure » et livré aux pompiers de Paris, au service de sécurité du Grand Louvre, car ce véhicule n'a aucun gaz d'échappement. Mais ce développement prometteur ne sera pas récompensé



Le véhicule « Rocaboy-Kirchner »
(La Poste)

à la hauteur des espérances et malgré le succès au concours lancé par le GIVE, la commande publique ne viendra pas.

La participation au 1^{er} grand prix Suisse des véhicules électriques à Veltheim en Juin 1986, avec un

véhicule RK La Poste sera une consolation. 1^{er} au classement général et 1^{er} constructeur français. Un article du magazine Autoplus va résumer la situation en Février 1993 : « au début, en 1972, le véhicule de Marcel Rocaboy était en avance sur son temps, il innovait en matière de traction électrique ».

Comme le déclarait Marcel : « À l'époque, on avait en théorie tout ce qu'il fallait pour faire une voiture électrique. Seulement question souplesse de conduite, c'était nul. Les véhicules électriques étaient soit trop puissants-et ils démarraient systématiquement en faisant crisser les pneus -soit pas assez- et l'accélération répondait avec un temps de retard » « Marcel a donc mis au point tous les éléments que l'on trouve aujourd'hui sur les véhicules électriques : le variateur électronique pour rouler en souplesse, le chargeur embarqué utilisable sur une banale prise 220 volts, sans oublier les batteries logées dans le châssis pour abaisser le centre de gravité ».

Après 20 ans d'expérience, Marcel avait tout compris : « le véhicule électrique n'était qu'un épouvantail qu'on agitait au moment des chocs pétroliers. »

N'ayant jamais été soutenu, ni bénéficiaire de subventions, Marcel mit un terme définitif à ses activités en 2004. Près de 400 véhicules furent construits à 4 ou 3 roues.

Il se retira à Arleuf avec Suzanne, celle qui le soutint tout au long de ce parcours qui sort de l'ordinaire. Pierre, leur fils participa aussi à cette carrière particulière.

En 2017 un très bel article, sur plus de 10 pages, parut dans la revue spécialisée « Citroscopie », consacré à « La Morvan », ce véhicule des débuts.

Le journaliste ne s'y est pas trompé : rendant hommage et adressant ses plus vifs remerciements à Suzanne et Marcel, pour leur accueil et leur disponibilité.

Depuis la disparition de Suzanne, Marcel Rocaboy vit paisiblement à Arleuf avec l'affection des siens.

Telle est l'histoire peu ordinaire d'un « p'tit gars du Morvan ».

Article paru dans « La lettre de l'Académie du Morvan » numéros 15 et 16 de mars et juillet 2022.

L'Académie du Morvan est une association loi de 1901 créée en 1967, dont le siège est à Château-Chinon au Centre Culturel Condorcet.

Site internet : academie-du-morvan.org

Mail : academie-du-morvan@orange.fr

LA RÉVOLUTION À ARLEUF (5)

IV - L'ANNÉE 1793 (SUITE)

Les personnalités

Différents notables d'Arleuf ou issus d'Arleuf continuent à avoir des responsabilités au sein du district de Château-Chinon.

- Jean Comte Rochambeau remplace Millin Dommartin en tant que receveur du district et secrétaire
- Claude François Rollot est secrétaire, scrutateur, puis président de l'assemblée primaire aux élections municipales de Château-Chinon en décembre 1792.

C'est surtout Jean-Marie Duvernoy qui retient notre attention, par ses rôles aussi bien au niveau local que régional, voire national. Ce personnage, déjà évoqué, reconnu patriote depuis l'été 1791, est le notaire d'Arleuf, fermier de l'ex-marquisat de la Tournelle, intéressé au flottage du bois pour la provision de Paris (et peut-être marchand lui-même) ; ancien administrateur du département, il est devenu procureur syndic du district (relevé de ses fonctions par Fouché pour cause de cumul, mais il reste secrétaire de la société populaire de Château-Chinon), et il est également suppléant aux élections législatives pour la Convention.

Son importance locale mérite d'être développée.

La nomination ci-dessus évoquée de Comte Rochambeau a été permise grâce à l'intervention de Duvernoy : en effet, ce dernier avait protesté contre la nomination comme secrétaire du district de François Chauveau et de Pierre Vague comme chef du bureau des contributions, ces deux personnes étant déclarées suspectes (ce qui était fréquent à l'époque) et désarmées.

De même, le 9 décembre, une lettre de Jean-Marie Duvernoy transmet un arrêté de Paris qui prive de droit de suffrage à toute fonction publique pendant 2 ans les citoyens qui ne sont pas inscrits sur la liste des jurés, et l'assemblée a voté en ce sens.

Néanmoins, dans l'intervalle, Duvernoy avait donc eu des problèmes judiciaires en raison de cumul d'emplois (ce qui, par conséquent, n'est pas une chose nouvelle). Le 3 octobre, deux commissaires, Cerf et Page, sont chargés d'enquêter dans les bois de La Tournelle, contre Jean-Marie Duvernoy, tenu responsable de dégâts dans les forêts. L'affaire est traitée le 5 : Duvernoy, qui a été brièvement enfermé à Nevers, est amené de Château-Chinon et nie toute responsabilité.

Il lui est reproché d'être à la fois fermier et procureur-syndic. Destitué, comme dit plus haut, il reste responsable de la tranquillité à Arleuf (surtout suivi des réquisitions et application des arrêtés du district) ; libéré, il doit payer les frais de son transfert à Nevers. En fait, vu le rôle qu'il a pu jouer par la suite, il semble avoir été ménagé par Fouché, pourtant peu tendre : le Conseil Général lui attribue le civisme le plus pur et le considère comme un vrai montagnard. Il faudrait évidemment une documentation plus complète pour saisir les liens, sans doute complexes, entre les intérêts familiaux (il avait des alliances avec la famille Sautereau et le commerce du bois) et les intérêts d'affaires, pour expliquer telle ou telle ascension sociale. Duvernoy, qui a été le premier maire d'Arleuf, gros bénéficiaire de la vente des biens nationaux (surtout les terres de la Tournelle - en 1793, il a fait abattre l'allée d'arbres qui reliait le château à l'église, allée dont on voit encore l'amorce en partant du château, et il a vendu la grille du château), est devenu entrepreneur, puis agent général de flottage en 1801. Il est notaire d'Arleuf jusqu'en 1808, date à laquelle il est l'un des plus imposés de la Nièvre. Il s'agirait donc d'un homme qui a agi visiblement avec beaucoup d'opportunisme et de savoir-faire politique ; révolutionnaire, il soutient ensuite Napoléon, et il se fera surtout connaître pour ses talents de dénonciateur, même contre son père, pour avoir fait travailler un jour de décad qui aurait correspondu à un jour de flottage, et son frère, François-Xavier, prêtre réfractaire, curé de Montigny, qui ira se réfugier en Savoie.

• Simon-Pierre Sautereau

Les représentants en mission Collot et Laplanche, plus Fouché, ont envoyé des commissaires, comme un certain Grangier, qui ont répandu, à partir de Nevers, via Château-Chinon, une terreur traumatisante : peu de coups ou de violences physiques, mais des paroles brutales, des brimades, des menaces, « avec des exigences financières allant de la perception de la taxe révolutionnaire au détournement arbitraire, sans parler de services non payés et de vols d'objets, appuyés à Arleuf, sur de faux arrêtés de la société populaire, selon Millin fils » (André Paris : La Révolution vécue en Morvan dans le district de Château-Chinon, 3^e partie, 2010).

EURL Daniel MARTIN

45, chemin de l'haut de l'arche - 58370 VILLAPOURÇON

Tél. 03 86 78 60 44
Port. 07 50 24 15 21

eurldanielmartin@orange.fr



PRODUITS PÉTROLIERS

Gas-Oil - Fiouls - GNR
Dépôt : Moulins-Engilbert

BOUCHET David

Travaux de maçonnerie

Neuf, rénovation
Carrelage, faïence

Montignon - 58430 ARLEUF

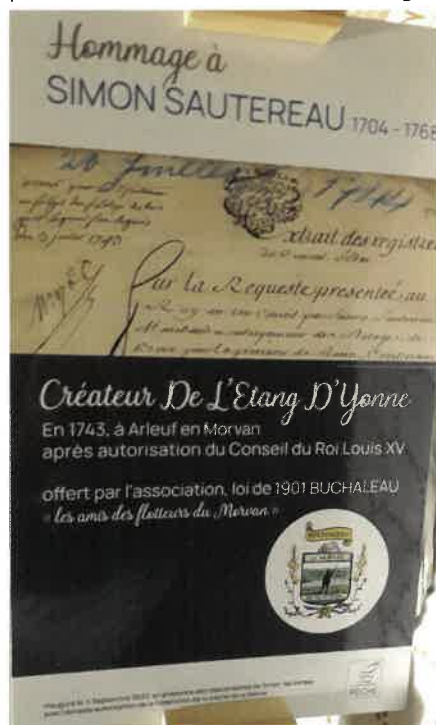
03 86 78 05 91
06 31 66 86 38



Le témoignage de Pierre Pinsart, dit Courtois, concierge de Simon-Pierre-Sautereau, du 30 nivôse II, est éloquent. Il y est question d'une déprédation de la maison Sautereau le 2 frimaire (22 novembre 1793), effectuée par un détachement de la troupe révolutionnaire (6 hommes commandés par Henriot) venant de Chinon-la-Montagne (Château-Chinon). Ces hommes auraient pris en cachette une selle de velours cramoisi en très bon état, un pain de sucre de 11 litres, un manteau gris de la citoyenne Sautereau (sœur du citoyen, alors absent), une bride de cheval avec la bonde et l'étrille. Le concierge dit qu'il n'a pas la clef de la cave, mais les hommes le forcent à briser les bandes, menacent d'enfoncer la porte, puis se font donner 9 bouteilles de bon vin, demandent 50.000 livres, puis rabaisent à 10.000 « donne les promptement si tu veux sauver la tête de Sautereau » ; enfin, ils tuent les volailles à coups de sabre. Le concierge affirme qu'il peut prouver ses dires. Breugnot, officier municipal, requis de nuit par les commissaires pour leur indiquer des maisons susceptibles d'entreposer leur butin, refuse.

« BUCHALEAU »

L'association BUCHALEAU a été créée durant l'été 2022 par une quinzaine de personnes d'Arleuf ou y ayant des attaches pour faire revivre l'histoire du flottage en Morvan.



Si Arleuf n'était pas, bien évidemment le seul lieu concerné, il s'y est déroulé des événements importants qui illustrent bien ce passé.

Pourtant dans le Morvan d'aujourd'hui on y fait localement très peu référence.

C'est cette situation qui a motivé les fondateurs de cette association pour essayer de remettre en lumière ce passé, qui s'est inscrit dans l'histoire et le paysage d'Arleuf et plusieurs communes voisines.

Arleuf a été durant plusieurs siècles (de 1600 environ à 1930), un lieu de grande activité du flottage sur l'Yonne, dont le but était d'approvisionner Paris en bois de chauffage. Cette industrie (puisque c'est ainsi que l'on a dénommé ce travail) a fourni du travail à un grand nombre de personnes. Plusieurs centaines voire plusieurs milliers selon les périodes.

• Foulon de Doué, le ci-devant seigneur de la Tournelle, émigré L'homme d'affaires et intendant de l'émigré, Gandriot, est témoin d'une même scène de pillage. Le mobilier avait été déjà vendu le 2 janvier, mais les commissaires s'emparent du vin, pour, soi-disant, payer les frais d'une fête civique (aucun mandat du district n'a été retrouvé). 200 bouteilles auraient été emportées, en fait plutôt 300 ; le fait a été confirmé par Lazare Guenard, officier municipal, et Lazare Truchot, agent national de la commune.

Dans ce contexte, la grille de fer du château, on l'a vu, a été enlevée afin de fabriquer des piques, et le château a servi de réserve de salpêtre, ce qui était courant.

À noter, par ailleurs, que, dans la même période, l'église a été pillée.

Nous continuerons l'an prochain l'approche de cette année 1793, en particulier en ce qui concerne les affaires religieuses et économiques, entre autres.

Christian Bouchoux, Les Pasquelins, 28 octobre 2022.

Aujourd'hui certains étangs (toujours en eau) d'Arleuf, étaient des étangs de flottage. C'est le cas de Préperny, du Châtelet et des Chauveaux. D'autres, comme, La Motte, Sanclerge, du Touron, Grenouille, ne sont plus que des ruines avec plus ou moins de traces, comme leurs digues.

Et puis il y a l'histoire des hommes et des femmes, également des enfants, qui ont travaillé très durement, qu'on ne peut oublier.

Tout ceci ne s'est pas perdu. Les documents existent, comme des plans, des textes et peut être souvenirs, ou des objets chez certaines familles.

Pour que le flottage ne soit pas qu'évoqué, dans une strophe de « la Morvandelle » : ...et notre bois flottant qui vogue vers Paris... On peut tenter de faire revivre « Notre Histoire » et la faire connaître à ceux qui l'ignorent.

Une première action a eu lieu le 11 septembre dernier à l'étang du Châtelet, en posant une plaque en l'honneur de Simon Sautereau, créateur de cet étang, en présence de deux de ses descendants, de musiciens et de quarante à cinquante personnes qui ont eu la gentillesse de nous accompagner.

La fédération de pêche, propriétaire du lieu, nous ayant donné son accord.

Ceci n'est qu'un début.

Voilà, en résumé, l'objectif de « BUCHALEAU » (c'est un jeu de mot), bien sûr, aussi toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

À bientôt.

Si vous voulez participer, contactez nous :

BUCHALEAU

62 route du Haut Morvan - 58430 Arleuf

Président Michel BEAUSSIER

F.C.C.C.A.

Pour la saison 2021 /2022

Le club du F.C.C.C.A. se constitue de 19 dirigeants, 57 séniors, 8 séniors féminines, 87 jeunes de U7 à U15, 17 seniors futsal et 11 licenciés loisirs (Foot en marchant) pour un total de 199 licenciés.

Le F.C.C.C.A. c'est mis en entente avec le club de Corancy qui était en manque d'effectifs pour le préserver.

Bilan sportif :

L'équipe A termine 3° de son championnat et loupe la montée de peu. Cette équipe reste sur 4 saisons invaincue sur son stade. L'équipe a été prise en main depuis 3 ans par Soufiene BILKADI. Cette équipe est donc accompagnée par Soufiene, Alexandre FOUFELLE et moi-même. Ceux-ci ont fait du très bon travail collectif.

L'équipe B se sauve sur les derniers matchs, mais hélas redescend dû à beaucoup d'équipes nivernaises qui redescendent du niveau ligue. L'équipe est menée par Florian GUILLET, René GUIMIOT et David COATMER. Cette équipe évoluait sur le stade de Corancy.

L'équipe C emmenée par Alexandre MARCHAND, Gérard VANNIER et Yvon GUIMIOT termine 6° de son championnat.

Cette équipe comme toute équipe réserve ne mérite pas ce classement. En effet, en donnant ces joueurs aux équipes A et B, celle-ci a jouée souvent incomplète toute la saison.

Cette année le club a été labellisé au niveau des jeunes grâce à des actions menées par Bruno BOUDOT vice-président et son staff jeunes.

Le club remercie les municipalités d'Arleuf, Château-Chinon ville et de campagne, la communauté de communes, le conseil départemental pour leur subventions qui malgré tout se réduisent d'année en année ; le crédit agricole pour sa remise de maillot à notre équipes féminine. Pour cela le club travail beaucoup sur du mécénat pour essayer d'avancer.

Je tiens à remercier Michèle DUBOIS qui lavent tous les maillots des licenciés, Véronique FOUFELLE pour son travail de secrétaire, Gilberte GAUTRAIN pour son travail de trésorière et tous les dirigeants pour leur travail effectué ainsi que Maxime GAUTRAIN pour son aide.

Pour la saison prochaine le club sera entraîné par **Eddy FERMEY** qui a été professionnel et qui évoluait quelques années en arrière au F.C.C.C.A.

Le Président du F.C.C.C.A.
Thierry FOUFELLE



Jules Cédric
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE
58430 ARLEUF
03 86 78 27 21 - 06 66 48 04 91

CHARLES
— 1996 —
Charles depuis 1996
meubles et agencement
Château-Chinon
15 Rue de Bibracte - 58120 Château-Chinon
www.meubles-charles.fr

PREMIÈRE JOURNÉE DU JAMBON DU MORVAN

Cette année, la Confrérie du Jambon du Morvan a organisé sa première journée du jambon du Morvan à Arleuf le 11 septembre. Après une messe animée par les sonneurs des Echos de la Goulenne et prêchée par le Père Jean-Philippe Nollé de Meursault, la remontée jusqu'à la salle des fêtes s'est faite avec les musiques des Gars d'Arleuf. Ensuite, ce fut l'accueil de la confrérie du Doré venue tout spécialement du Québec puis les intronisations avant la grande dégustation tant attendue de quatre variétés de Jambon du Morvan allant du 9 mois au 24 mois d'affinage. Les Galvachers du Morvan ont ensuite animé l'après-midi de danses folkloriques avant le départ pour l'étang du Châtelet où l'association Buchaleau inaugurerait une plaque rappelant les départs du flottage vers Paris. La deuxième journée est déjà en préparation.



Pour nous suivre :

<https://www.facebook.com/JambonduMorvan/>

Site internet : www.jambondumorvan.fr

Mail : contact@jambondumorvan.fr

L'adhésion à l'Association est ouverte à tout amateur de JAMBON DU MORVAN et tous les bénévoles qui souhaiteraient nous soutenir et nous rejoindre seront accueillis avec plaisir.

VISITEZ
L'ÉCO MUSÉE
DE L'ABEILLE

réseau écomusée morvan

LES RUCHERS DU MORVAN

Ferme Apicole Biologique
Port-de-l'Homme
CORANCY - D 37 - 58120 CHATEAU-CHINON

Tél. 03 86 78 02 48
ruchers.du.morvan@wanadoo.fr

DEGUSTEZ
MIELS
PAINS
D'ÉPICES
BISCUITS
PRODUITS
LOCAUX

BOUCHERIE PASQUELIN

Jean Marie & Clotilde

03 86 85 17 54

 boucherie.pasquelin@outlook.fr

1, rue St-Christophe • CHÂTEAU-CHINON

Galeries Morvandelles
Château-Chinon

8, Rue Jean-Marie Thévenin
58120 Château-Chinon
03.86.78.22.56

*Cave à vin
spiritueux, bières
Épicerie fine
thés, cafés,
chocolats, conserves
produits frais
Coffrets cadeaux
produits locaux et
régionaux,
art de la table...*

**OUVERTURE
DU MARDI AU SAMEDI
9H30-12h30 / 14H30- 19H**

Retrouvez-nous également sur Facebook « Les Galeries Morvandelles »

Gedimat
À cœur de l'ouvrage.

Nos services en 

 Scie à panneau bois  Machine à teinter

à Autun
62, route d'Arnay - 71400 Autun
gcco.autun@gedimat.fr
03 85 86 68 68

à Luzy
38 bis, rue Ledru Rolin - 58170 LUZY
gcco.luzy@gedimat.fr
03 86 30 03 69

SKIMO

Le faible enneigement de l'année écoulée ne nous a pas permis d'ouvrir le chalet pour l'activité ski de fond, raquettes etc...

Cependant, nous ne sommes pas restés inactifs et différentes activités ont pu se dérouler sur le site de Préperny :

- Le 20 novembre 2021, accueil de l'association « Morvan Oxygène » pour une activité VTT nocturne destinée aux enfants et adolescents avec souper.
- Le 19 Décembre 2021, « Noël en Forêt » avec marché d'artisanat et produits locaux, animations musicales avec « Lâ gars d'Arleu », arrivée du Père Noël en calèche et balade en poneys en partenariat avec la team du Hazard, buvette et petite restauration. Plus de 800 personnes sont venues participer à cette belle journée.
- Le 9 janvier 2022, accueil du club de marche de Villapourçon
- Le 12 février 2022, une animatrice du Parc Naturel Régional du Morvan, a proposé une animation sur le thème des tourbières et du climat.
- Le 23 février 2022, mise à disposition du chalet à la team du Hazard pour un après-midi conte à l'attention des enfants.
- Le 10 avril 2022, balade organisée par le club de randonnée d'Autun et confection de crêpes
- Le 19 avril 2022, randonnée « les villages oubliés » aux Maçons et à Bois l'Abesse accompagné par un bénévole de l'association.
- Le 20 avril 2022, « Les abeilles autres pollinisateurs » animé par « Merveille et nature ».



- Le 26 avril 2022, une animatrice du Parc Naturel Régional a proposé une animation « Entre étang et tourbière, à la découverte de Préperny »
- Le 27 avril 2022, « Le loup et l'enfant », contes et échanges autour du loup avec « L'échappée Morvan d'ailes ».
- Le 4 mai 2022 « Indices et traces des animaux sauvages » avec Merveilles et nature.
- Le 5 mai 2022 « balade sur l'ancien site de ski alpin » avec un bénévole.
- Le 25 juin 2022 « fête de la musique » avec les Tamalous et sortie nocturne dans le cadre de la nuit des forêts proposée par une animatrice du Parc Naturel Régional du Morvan (Cette dernière annulée par le Préfet en raison du risque d'orage violent).
- Le 10 juillet 2022 randonnée organisée par le club de Roussillon en Morvan.
- Le 17 décembre 2022 « Noël en forêt » 2^e édition.

STATION MÉTÉO : Ayant été informé que la Société Localsat cherchait un endroit sur le massif du Haut-Folin pour installer une station météo, des contacts ont été pris avec le responsable du secteur et l'installation a été réalisée gratuitement le 20 mai. Cet outil précieux permet notamment de connaître le niveau d'enneigement sans se déplacer sur le site de Préperny. Vous pouvez y accéder avec le lien qui figure sur la page facebook « Ski en Morvan ».

ENTRETIEN DES PISTES : Tout au long de la période hivernale, les bénévoles veillent à la bonne accessibilité des pistes (bûcheronnage, balisage.....).

Toutes les personnes souhaitant s'investir ou soutenir l'association sont les bienvenues et peuvent adhérer moyennant une cotisation annuelle de 5 euros.

Le Président,
Jean-Luc MATHIEU

Pour en savoir plus :

<https://skimorvan.wixsite.com/haut-folin>
<https://www.facebook.com/SkiMorvan>
<https://www.facebook.com/HautFolin/>

ETS GUILLEMEAU

Énergies de propulsion et de chauffage - Granulés de bois
 Plaquettes forestière - Bois traditionnel & compressé
 Lubrifiants & AdBlue

Nos dépôts : AVALLO - DOMECEY-SUR-CURE
 DORNECY - CHÂTEAU-CHINON
 VARZY - JOUX-LA-VILLE

"L'énergie est notre avenir, économisons-la"



Une énergie propre
 et pratique livrée
 à domicile !

Tél. 03 86 32 32 33
www.guillemeau.fr



GARAGE D'ARLEUF

Route d'Autun - 58430 ARLEUF

03 86 78 82 14

contact@garagedarleuf.fr

▶ **CARROSSERIE**

▶ **PEINTURE**

▶ **MÉCANIQUE**
 TOUTES MARQUES

TORTUGA

L'association Tortuga, organisatrice du Festival Cornemuses en Morvan constitue son équipe de bénévoles pour aider à la préparation de la seconde édition, suite au succès en 2022 de la réunion des sonneurs du Morvan. Le Festival aura lieu du 24 au 26 février 2023. L'association est également porteuse de Mission de service civique. Après la mission d'aide aux habitants avec Marceau Rémy, c'est dorénavant une mission d'aide aux évènementiels qui est en cours de réalisation.

Pour tous renseignements :

Association Tortuga

93, route du Haut Morvan - 58430 Arleuf



LES GARS D'ARLEU

Les gars d'arleu nouveaux sont arrivés ! C'est de saison. Suite à la démission de l'ancien bureau deux réunions ont eu lieu au mois de novembre et ont permis de renouveler le conseil d'administration et d'élire un nouveau bureau. Alain Tamizet a été élu à l'unanimité comme président. Il sera aidé dans ses fonctions de Didier Felzine trésorier et Martine Mathieu secrétaire. Les projets foisonnent !

Pour l'année 2023 :

- Animation de Noël en forêt au chalet de Préperny lors du marché de Noël le 17 décembre de 10h à 18h en partenariat avec SKIMO et Morvan-Oxygène.
- Un diaporama pour les habitants d'ARLEUF « Arleuf autrefois » pour la chandeleur, et après midi convivial et musical. La date sera communiquée par la news letter.
- Des rencontres avec nos aînés parlant le patois pour des après-midi conviviaux et un projet de collectage au printemps
- Musique en forêt avec l'association « Skimo » à Préperny à l'occasion de la fête de la musique.
- Un concours de belote (date à définir).
- La préparation d'un concert de Noël avec musiques et chants traditionnels du Morvan est d'ailleurs ouvert à tous les musiciens qui le désirent et aux chanteurs qui le souhaitent. Ce concert aura lieu en décembre 2023 à l'église d'Arleuf. Les répétitions auront lieu dès le début de l'année.
- Des rencontres avec les enfants d'Arleuf pour leur faire découvrir les instruments, la musique et les danses traditionnelles.
- Des animations musicales.

Vous êtes intéressés par nos projets :

Il suffit d'adhérer le montant de la cotisation reste inchangé soit 5 euros pour l'année 2022- 2023

Adresse du siège social : mairie d'Arleuf (58430).

Menuiserie de la Seigne

Jean-Paul BUSSEROLLES

Menuiserie bois et PVC
Agencement cuisine et salles de bain
Fabrication et rénovation de meubles

Route de Lormes - 58120 Château-Chinon

Tél./Fax 03 86 85 12 37

Alain THEVENIN

La passion de l'énergie

Fioul - G.N.R. - Gazole - Filtres et lubrifiants
Adblue vrac - Gaz butane - Propane - CO2 - Azote
Charbon - Bois de chauffage - Granulés de bois (sac et vrac)

Jalognes - 18300 Sancerre
Tél. 02 48 78 20 00 - Fax 02 48 78 20 09
alain.thevenin.sarl@wanadoo.fr
www.thevenin-combustible-18.com

Matéos Victor

Abattage - Élagage

La Grand Croix
58120 Saint-Léger-de-Fougeret
06 30 62 21 62



Patureau Betty
Opticienne diplômée

Les Binocles de Betty

16, place Notre Dame
58120 Château-Chinon

03 86 85 03 21
lesbinoclesdebetty@gmail.com




STATION DE LAVAGE Haute pression

Eau chaude osmosée pour le rinçage

NOUVEAU : Borne de gonflage pneumatiques

Ouvert 7j/7
de 7h à 22h

Château-Chinon-Campagne
Zone de Salorges
*à côté du magasin LIDL



Droin florent
couverture - zinguerie

Les Mouilleferts - 7, chemin de la Creuse - 58120 CHÂTEAU-CHINON
06 12 63 10 44 - droinflorent@orange.fr




12, bvd de la République
58120 CHÂTEAU-CHINON-VILLE

03 86 85 04 43
veronique@legoutdesmots.fr
legoutdesmots.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi	9h30-12h30 / 14h-18h45
Mercredi	9h30-18h45
Jeudi	9h30-12h30 / 14h-18h45
Vendredi	12h-18h45
Samedi	9h30-12h30 / 14h-18h

**NOUS REMERCIONS
TOUS NOS PARTENAIRES**

THIBAUT LE ROUX



58430
ARLEUF
"LA PIROTTE"

07 60 07 84 41
ent.thibautleroux@gmail.com

BOUQUETS
FLEURS
PLANTES
COMPOSITIONS
FLORALES

Lys blanc
Pascal VICIDOMINI

12, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 CHÂTEAU-CHINON
03 86 78 22 84 - contact@aulysblanc.com

Au Lys Blanc Chateau Chinon - Vente à distance

LA LUNETTERIE

OPTIQUE - SOLAIRES - LENTILLES DE CONTACT
32, Boulevard de la République - 58120 CHÂTEAU-CHINON

Tél. 03 86 78 19 38
Fax 09 70 63 25 96

lalunetterie58@orange.fr - www.lalunetterie58.fr



ENTREPRISE GUILLOT EURL

Maçonnerie - Carrelage - Travaux publics

8, rue Jean Jaurès
58120 CHÂTEAU-CHINON
Tél. 03 86 85 12 67
nicolas.guillot@sarl-guillot.fr